



Maison des Associations, place Anatole France 93310 Le Pré Saint-Gervais –
Site internet : lepoucevert.org
E-mail : ca-pouce-vert@framalistes.org –
Tél. : 06 69 35 08 44

LE POUCE VERT, UN JARDIN- LABORATOIRE EN MILIEU URBAIN

Propositions d'aménagement de l'îlot Danton

Dans le prolongement de notre rencontre en date du 14 février 2018, en présence de Anna Angeli – adjointe au maire, responsable des pôles Projet éducatif, Parentalité, Développement durable, Numérique, Politique de la Ville –, de Nacim Boufaroua – directeur du Cabinet du maire – et de Laure Michelou, responsable du Développement durable, la Mairie a souhaité disposer d'une note sur les propositions de l'association Le Pouce vert afin de veiller à une harmonisation du jardin partagé existant avec le nouvel espace en projet pour l'îlot Danton, en lien avec les contraintes du projet, le travail de création des paysagistes mandatés et la pratique de l'association.

Table des matières

LE POUCE VERT, UN JARDIN-LABORATOIRE EN MILIEU URBAIN	0
Le projet du Pouce Vert.....	2
I. L’histoire du jardin partagé Le Pouce vert	2
II. Comprendre le rôle de l’association Le Pouce vert.....	2
1) Créer et préserver la biodiversité.....	2
2) Recycler les déchets et produire du compost.....	3
3) Offrir des activités pédagogiques.....	3
4) Promouvoir des rencontres conviviales au jardin.....	3
III. Notre action au regard de l’aménagement de la zone	4
IV. Les partenaires	4
V. Eléments financiers	5
VI. Aménagement de la zone.....	6
1) Superficie totale du jardin 1000 m ²	6
2) Espace actuel du jardin partagé : 200m ²	6
3) Extension du jardin partagé : Surface à confirmer.....	7
4) Espace dédié aux activités : Surface à confirmer	7
5) Zone de repos et parcelles de jardinage : Surfaces à confirmer	8
VII. Contacts.....	8
Annexes	9
L’espace actuel	9
Budget	10

LE PROJET DU POUCE VERT

I. L'histoire du jardin partagé Le Pouce vert

En 2008, au Pré Saint-Gervais, notre association Le Pouce vert créait un jardin partagé sur une friche de 1000 m² mise à disposition par la Ville. Ouvrir un "écrin vert" au milieu des immeubles dans la commune la plus densément peuplée de Seine Saint-Denis a été un vrai défi. Durant 8 ans, Le Pouce vert, utilisant des méthodes agro-écologiques comme la permaculture, a construit un lieu convivial respectueux de la biodiversité, un lieu paisible, magique, poétique.

En 2016, l'îlot Danton fait surface : cette opération de résorption de l'habitat insalubre permet le financement d'un immeuble de logements et d'un nouvel espace vert. Durant les travaux, Le Pouce vert a réussi à maintenir 200 m² de jardin « sanctuarisé » par la Mairie. Aujourd'hui, après une période de 2 années de semi-jachère en raison des travaux, l'heure est venue de récupérer ces espaces endommagés, voire stérilisés par le chantier.

L'association regroupe des jardiniers petits et grands, mais aussi des bricoleurs, des aménageurs et des artistes ; chacun apporte son savoir-faire et son imagination, le but étant de trouver du plaisir au contact de la nature et de le partager.

•••

II. Comprendre le rôle de l'association Le Pouce vert

Quatre axes principaux le structurent.

1) Créer et préserver la biodiversité...

... grâce à des pratiques écologiques durables, à l'apport d'engrais végétaux, à la création de nombreux espaces végétalisés. Nombre d'espèces – flore et petite faune – s'étaient installées dans les 1000 m². Une partie d'entre elles a trouvé refuge dans les 200 m² restants.

Le Pouce vert s'engage aujourd'hui à aider la nature à reprendre ses droits dans les espaces dégradés. Un nouveau défi se présente : redonner vie à une terre tassée et abîmée.

2) Recycler les déchets et produire du compost...

... Le succès du programme de compostage a été tel qu'aujourd'hui il faut imaginer un projet plus ambitieux.

Nous proposons l'installation d'un PAVILLON DE COMPOSTAGE – dont le lieu est à définir au sein de la zone de repos. D'abord pour améliorer la qualité de la terre, ensuite comme activité pédagogique et sensibilisation des riverains à l'écologie et enfin pour compléter les systèmes mis en place sur la commune, qui peinent à couvrir les besoins actuels.

3) Offrir des activités pédagogiques...

... à des adultes aussi bien qu'à des enfants, afin d'éveiller leur curiosité, via des visites-découvertes et des ateliers ; tous découvriront ainsi la richesse d'un jardin au cœur de leur ville et seront sensibilisés à des pratiques respectueuses de l'environnement.

Nous comprenons que le rôle de l'éco-animateur de la ville est de proposer des ateliers dans chaque friche et de travailler en lien avec le service Jeunesse, le périscolaire, les écoles (Anatole France, Baudin...), la petite enfance (avec la future maison des assistantes maternelles) et des groupes d'habitants en fonction de la proximité de chacun des acteurs.

Les enseignants pourront se saisir des thématiques qui leur seront proposées dans le cadre d'un planning. Il leur reviendra de construire un projet pédagogique (actions réalisées sur le temps d'enseignement), que devra valider l'Éducation nationale. Huit sessions sont envisagées, de 2 heures sur chaque friche sous forme de cycle.

Il faut pour cela disposer d'un espace suffisant pour accueillir au moins une classe d'élèves, soit 28 enfants à minima, même s'ils sont répartis par petits groupes ; de même, pour le stockage du matériel pédagogique ou de jardinage, un abri serait nécessaire. Enfin, l'organisation et les ressources (humaines et matérielles) nécessaires ou disponibles pour mener à bien chacun de ces ateliers doivent encore être discutées.

4) Promouvoir des rencontres conviviales au jardin...

... permettant de créer du lien entre les habitants, de développer les échanges entre eux, de favoriser la mixité sociale et l'intergénérationnel.

Nos actions s'inscrivent dans la mouvance des friches existantes et, vu les activités menées, nous pourrions bénéficier de moyens alloués par la Mairie (subvention, convention d'occupation, promotion et communication, prêt de matériel, participation à la fête des friches...).

•••

III. Notre action au regard de l'aménagement de la zone

Le jardin partagé de l'îlot Danton, situé au cœur d'un quartier très densément peuplé de Seine Saint-Denis, est la démonstration qu'il est possible de faire renaître la biodiversité même dans un milieu très urbanisé. Cette véritable oasis en pleine ville permet de sensibiliser les habitants petits et grands et de faire évoluer les pratiques vers une meilleure protection de l'environnement. Jardin ouvert à tous, lieu d'information, de formation, d'échange et de partage, il permet à chacun, quelle que soit son origine, *d'être au contact de la nature pour y retrouver ses racines et se sentir apaisé*. Et surtout, il offre la possibilité à des espèces animales en voie de disparition en milieu urbain de retrouver un habitat. Voici quelques-unes des propositions du Pouce vert pour pérenniser et renforcer son action.

- Création de nouveaux espaces végétalisés sur les parties endommagées par les travaux.
- Restauration de la mare, avec possibilité d'un système de pompage d'eau propulsé par une énergie propre : vélo énergétique et panneau solaire sont de premières pistes.
- Installation de structures durables : abris pour les outils, récupérateurs d'eau, tables pour les scolaires...
- Mise en œuvre d'un projet expérimental pour décider de la meilleure façon de clôturer une partie du jardin.
- Installation d'un pavillon de compostage avec accès facile pour les riverains, formation des habitants au compostage.
- Recyclage des déchets des commerces voisins, opérations de broyage (sapins).
- Activités de jardinage, semis, plantations et récoltes.
- Animations pédagogiques et découverte de la faune et de la flore par les scolaires.
- Nouvelles activités pédagogiques pour enfants et adultes : ateliers de construction de nichoirs et d'hôtels à insectes.
- Expansion de ces activités en dehors du jardin via l'accrochage dans la ville de nichoirs pour chauves-souris, mésanges, rouges-gorges.
- Nouvelles activités événementielles avec d'autres associations de la ville, rencontres festives et repas partagés.
- Installation d'une boîte à livres.

•••

IV. Les partenaires

Afin de développer l'éducation à l'environnement et les liens sociaux qui se tissent au moment de ces ateliers ou de ces journées spéciales telles que pique-niques, fêtes et autres activités conviviales, l'association a déjà noué des partenariats avec les écoles et le collège de la ville, avec le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Emmaüs, proche du jardin, avec des commerçants du quartier, avec d'autres jardins partagés (friches du Pré, de Pantin...) et des associations et collectifs d'artistes locaux.

- Le Café vert, un café-restaurant situé en face du jardin, continuera de nous apporter son marc de café et ses épluchures de fruits et légumes.
- Les Jumeaux fleuristes et la Brick verte (magasin bio), deux enseignes de notre ville, se débarrasseront également d'une partie de leurs déchets verts dans nos composteurs.
- Tout porteur de projet pourra bénéficier à nouveau de visites pédagogiques : enseignants de maternelle, de primaire ou de collège, associations (d'aide aux devoirs, autres...) et tout(e) Gervaisien(ne) intéressé(e).
- Les résidents du CHRS Emmaüs participeront à la réalisation de la nouvelle mare, aux ateliers de fabrication de nichoirs et d'hôtels à insectes et aux activités festives du jardin.
- Les artistes du Pré Saint-Gervais peuvent contribuer à la fabrication de panneaux décoratifs ou pédagogiques, et le jardin peut aussi devenir un lieu d'exposition « hors les murs ».
- Les autres associations locales seront invitées à investir le lieu lors d'événements saisonniers ou festifs.

...

V. Éléments financiers

Le budget de l'association Le Pouce vert, détaillé en annexe, reste modeste mais il nous paraît indispensable de souligner un certain nombre des principes qui président à son fonctionnement.

Reconnaître le travail des bénévoles qui la composent. Nous faisons le choix de valoriser cet engagement associatif.

Gratuité des animations : l'organisation de repas par exemple repose sur le partage.

Utilisation d'une grande variété de matériaux de récupération pour le fonctionnement du jardin : palettes, broyat, terre... Pour autant, certains achats, en fonction des projets retenus, seraient nécessaires, d'où notre demande de subvention.

Le budget présenté est en cours de réflexion et appelle naturellement des commentaires.

...

VI. Aménagement de la zone

La parcelle est scindée en deux, afin d'en consacrer une au repos, au Nord, et l'autre, au Sud, à des activités dans le jardin partagé. Le but de la Mairie est de démocratiser l'accès à cet espace, de créer du lien et donc de s'appuyer sur le vivier associatif.

La Mairie envisage également une activité jardinage « classique » pour les habitants ; elle organisera à leur intention un appel à projets pour dix parcelles individuelles ; des solutions sont encore à trouver pour protéger les plantations pour ces 10 parcelles, dont la Mairie a prévu que l'usage serait laissé libre.

Le Pouce vert souhaiterait trouver un mode consensuel de fonctionnement avec les habitants auxquels elles auront été attribuées. Nous souhaiterions également que certaines des parcelles soient attribuées prioritairement aux écoles du quartier.

Nos propositions portent également sur la conservation de l'espace actuel du jardin du Pouce vert, sur son extension en fonction des activités que notre association accueillera et sur son intégration au projet proposé par les paysagistes consultés. Ces propositions méritent naturellement d'être discutées.

La zone détaillée ci-dessous est divisée en trois parties : l'une, consacrée au repos, sera accessible à tous ; la 2^{ème} sera affectée à des activités pédagogiques d'expérimentations (« jardin-laboratoire ») et de protection de la biodiversité – activités déjà menées dans le jardin partagé géré par l'association Le Pouce vert, qui pourra réaliser ces projets dans de meilleures conditions ; la 3^{ème} partie sera réservée à des parcelles individuelles destinées aux habitants ou aux établissements scolaires de la ville.

1) Superficie totale du jardin¹ 1000 m²

2) Espace actuel du jardin partagé : 200m²

Les différents écosystèmes ont énormément souffert des travaux en cours, mais aussi de l'installation de baraques de chantier. Nous travaillons à la conservation de la faune et de la flore locales et des plantes cultivées. Voici comment.

L'espace « humide » de la mare, avec ses plantes d'eau, ses insectes et ses batraciens : la réfection et l'agrandissement de la mare permettront une nouvelle circulation d'eau entre les parties Nord et Sud du jardin ; l'eau passerait sous l'allée (recouverte de bois, sur le modèle de celle du jardin situé dans le passage de la rue des Pierrelais à Pantin).

Parcelles de plantes aromatiques, médicinales, décoratives et comestibles.

Parcelles potagères.

Entretien de la vigne qui pousse à l'entrée actuelle du jardin.

¹ Selon les plans qui nous ont été transmis.

Préservation et entretien des arbres existants : olivier, sureau, saule, érable sycomore, charmille, févier d'Amérique, cerisier, noisetier, noyer, pommier, complétés le cas échéant par une haie champêtre constituant une niche écologique qui accueillerait petits rongeurs et volatiles.

3) Extension du jardin partagé :Surface à confirmer

Remise en état de la terre tassée et stérilisée par les travaux.

Raccordement à l'eau et à l'électricité.

Installation de systèmes de protection de la faune (oiseaux, petits animaux et amphibiens en particulier) par tout un ensemble constitué de caniveaux ou de tunnels, de haies, de nichoirs, d'hôtels à insectes...

Création d'une parcelle laissée en « friche » : sans activité ni intervention, cette parcelle permettra d'observer la flore et la faune présentes en milieu urbain.

4) Espace dédié aux activités :Surface à confirmer

Nous attirons votre attention sur l'aménagement du futur jardin destiné à accueillir un large public. Les plans qui nous ont été soumis ne nous permettent pas de comprendre comment sa surface serait organisée par rapport à la poursuite des activités que nous y proposons. En plus de l'espace actuel de 200m², une extension et un aménagement du jardin partagé semblent indispensables, eu égard au nombre et à la nature de ces activités.

Activité jardinage : potagers – plusieurs parcelles y sont consacrées ; leur nombre est à confirmer en fonction de la surface allouée.

Accueil du public (scolaires, tout public) : larges tables accessibles, abritées (destinées au rempotage, à l'observation du compost ou des insectes, au bricolage...), bacs dédiés.

Mobilier et équipements favorisant la convivialité : qu'il s'agisse de mobilier durable ou pliable (qui dans ce cas devrait être stocké dans un lieu approprié).

5) Zone de repos et parcelles de jardinage : Surfaces à confirmer
En tant que donneur d'ordre, la Mairie nous a dit être prête à écouter nos propositions et a reconnu notre connaissance du terrain à un moment où rien n'est arrêté. Nous sommes conscients qu'il s'agit d'un espace public, et n'oublions pas les contraintes de conception ou de validation qui en découlent et qui s'articulent autour d'idées phares.

Sensibilisation aux principes éco-responsables mis en œuvre dans le jardin partagé, auprès notamment des jardiniers de passage (parcelles mises à disposition par la Mairie dans la zone de repos).

Opérations d'information sur la faune présente en milieu urbain.

Installation de récupérateurs d'eau : nombre à valider et espace nécessaire à préciser.

Utilisation de produits naturels : purins d'ortie, broyat de sapins. Mise en place du terrain et des cycles de récupération nécessaires.

Fabrication d'un compost naturel, ayant une capacité de traitement comparable à celle du square Pépin. Nature du pavillon et budget relatif à confirmer.

Mise en place de barrières naturelles : haies champêtres, arbustes fruitiers ou toute autre solution (tressage de végétaux...).

Châssis et bacs de jardinages étudiés pour pouvoir jardiner quels que soient l'âge et la taille de la personne (enfant ou adulte), y compris les personnes en fauteuil roulant.

Cheminement à l'intérieur, donnant un caractère « sauvage » au jardin : sa forme globale, tout en longueur, nécessite une circulation sinueuse pour ralentir sa traversée et inviter les usagers à faire une pause, dans l'esprit d'une zone de repos telle que la Mairie l'avait présentée.

Revêtement de l'allée en bois imputrescible, favorisant la circulation de la petite faune entre les parties Nord et Sud du jardin.

Possibilité de création d'une bibliothèque participative (« boîte à lire ») pour inviter à la lecture au sein de ce nouvel espace ou pour lancer des événements hors les murs de la bibliothèque, de la librairie ou de tout autre porteur de projet.

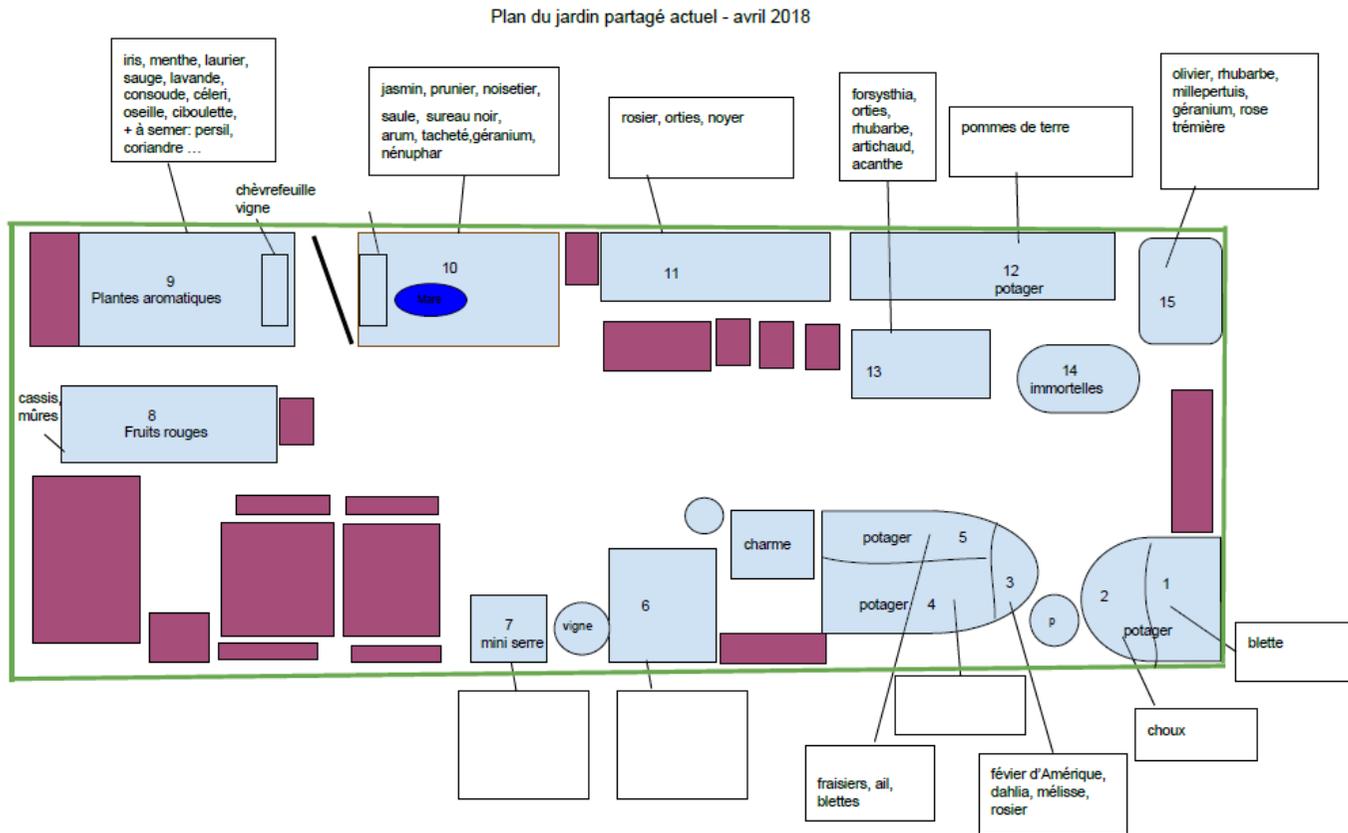
•••

VII. Contacts

Président de l'association : Max Kronovsek - 06 69 35 08 44 - kronovmax@yahoo.fr

ANNEXES

L'espace actuel



LE POUCE VERT, UN JARDIN-LABORATOIRE EN MILIEU URBAIN

Budget détaillé

RECETTES	PRÉVISION			RESULTAT	DÉPENSES	PRÉVISION		
	Nombre	Montant	Montant			Nombre	Montant	Montant
Autofinancement		0	0,00 €		Achats			
Adhésions	12	5	60,00 €		Matériels et fournitures			3 000,00 €
Dons			50,00 €		Services Bancaires			60,00 €
Ventes			0,00 €		Documentations			30,00 €
Subventions					Frais de fonctionnement			
Mairie du Pré Saint-Gervais	1	0	3 000,00 €		Autres services extérieurs (web, ...)			20,00 €
Sous-total			3 110,00 €		Sous-total			3 110,00 €
Contributions volontaires					Contribution Volontaires			
Bénévolat			12 871,20 €		Bénévolat			12 871,20 €
Dons en Nature			50,00 €		Dons en Nature (notamment Matériel et Fournitures)			50,00 €
Prestations			0,00 €		Prestations			0,00 €
Mise à disposition de personnel - écoanimateur			0,00 €		Mise à disposition de personnel - écoanimateur			0,00 €
Mise à disposition d'une salle de réunion			0,00 €		Mise à disposition d'une salle de réunion			0,00 €
Supports de communication			0,00 €		Supports de communication			0,00 €
Prêt de matériel			0,00 €		Prêt de matériel			0,00 €
Sous-total			12 921,20 €		Sous-total			12 921,20 €
TOTAL			16 031,20 €	0,00 €	TOTAL			16 031,20 €

Une Subvention de la mairie de **3 000,00 €** représenterait **18,71%** du montant des recettes

Ateliers, actions de sensibilisation (14H30 par semaine - 30 Semaines)	14	30	420	1	10500
Compost, Hôtels à insectes, Nichoires, Conception de mobiliers, Bonnes pratiques jardinages					
Entretien du jardin et permanences (4H par semaine - 30 semaines)	4	30	120	2	2371,2
Animation scolaires (8 Sessions de 2h)			16	4	632,32
Total			540		12 871,20 €

Achats - Matériels et Fournitures	Unité	Valeur	Total
Conservation de l'espace existant et extension			3 000,00 €
Bois, clous, vis, colle, peinture, attaches diverses	1	250,00 €	250,00 €
Matériel spécifique : Sécateurs, gants, outils divers	1	250,00 €	250,00 €
Bâche et géotextile	1	600,00 €	600,00 €
Récupérateur d'eau et gouttière	1	100,00 €	100,00 €
Plantes, haies, grimpantes, semences ...	1	300,00 €	300,00 €
Vélo énergétique, panneau solaire	1	1 500,00 €	1 500,00 €
Espace dédié aux activités			1 500,00 €
Bac et jardinières en hauteur	5	100,00 €	500,00 €
Plantes, haies, grimpantes, semences ...			0,00 €
Mobilier : table de rempotage, assises - convivialité, abri de jardin - outils	1	1 000,00 €	1 000,00 €
Matériel pédagogique			0,00 €
Projet : zone de repos et parcelles de jardinages			3 000,00 €
Pavillon de compostage	1	3 000,00 €	3 000,00 €
Plantes, haies, grimpantes, semences ...			0,00 €
Bac et jardinières en hauteur			0,00 €
Total			7 500,00 €